

Bulletin Officiel Canadien

Autorisé par arrêté en conseil et publié une fois par semaine par le Directeur de l'Information pour faire connaître les opérations des différents services du Gouvernement, des Commissions et des Comités créés pour fins de guerre et de reconstruction.

Vol. 1.

Ottawa, jeudi, 3 juillet 1919.

N° 38.

LE PRÉSIDENT DU BRÉSIL AU CANADA

Le gouvernement reçoit officiellement le président de la grande République Sud-américaine.— Promesses de relations commerciales plus étroites.

BIENVENUE DU PREMIER MINISTRE.

A l'invitation du gouvernement canadien, Son Excellence le docteur Epitacio Pessoa, président élu de la république du Brésil et chef de la mission diplomatique de son pays à la conférence de la paix, a fait une visite au Dominion les 28 et 29 juin. Les arrangements pour sa réception ont été faits par le département des Affaires extérieures et comprenaient un lunch donné au Country Club, samedi, par le gouverneur, au distingué visiteur et sa suite. L'honorable sir Robert Borden, en proposant la santé du docteur Pessoa, se fit l'interprète de Son Excellence le Gouverneur général en exprimant ses regrets de n'avoir pu assister à la réunion parce qu'il était retenu hors de la capitale ce jour là. Sir Robert dit que le représentant du roi au Canada aurait été certainement très heureux de pouvoir souhaiter en personne la plus cordiale bienvenue au distingué visiteur.

Parlant au nom du gouvernement canadien, sir Robert Borden a dit, en résumé, ce qui suit:

"Pour ma part, je suis vraiment très heureux de cette visite de Son Excellence au Canada, et de renouveler ici les relations charmantes que j'ai eu l'honneur de nouer à Paris avec le distingué président de la république du Brésil qui a pris une si noble part aux travaux de la conférence de la paix. Et, on me permettra bien de souligner en passant l'heureuse coïncidence qui permet que cette visite ait lieu le même jour et au moment même où la paix va être signée ou est déjà signée à Paris.

"Le peuple du Canada et le peuple du Brésil ont chacun reçu un vaste héritage. Les deux pays sont à peu près du même âge, bien que leurs populations puissent différer quant au chiffre: le Brésil a environ 30,000,000 d'âmes et nous n'en avons que 8,000,000 ou un peu plus. Mais nous avons de grandes ambitions, et je puis bien dire à Votre Excellence que si le Brésil veut garder l'avance qu'il a sous ce rapport il ne devra pas rester oisif.

"Pour ce qui est des relations entre les deux pays, pour l'échange de leurs produits et pour leur commerce réciproque, il suffit simplement de noter le fait que notre Dominion produit une foule de choses qui ne sont pas produites au Brésil mais dont ce dernier a besoin; tandis que le Brésil est renommé pour

[Suite à la page 2.]

LE TRAITÉ DE PAIX EST SIGNÉ.—LE CANADA PREND PLACE PARMIS LES NATIONS DU MONDE.

MESSAGE DU ROI À L'OCCASION DE LA PAIX.

Aussitôt qu'a été reçue à Londres la nouvelle de la signature de la paix, le manifeste suivant a été lancé par le roi George sous sa signature:

"La signature de la paix sera accueillie avec une profonde reconnaissance dans tout l'empire britannique. Cet acte officiel marque la fin de la guerre terrible qui a dévasté l'Europe et bouleversé le monde. Il consacre les idéaux de liberté et d'indépendance pour lesquels nous avons fait des sacrifices inénarrables.

"Je m'associe à la joie et aux actions de grâces de mon peuple et je désire sincèrement et prie pour que les années de paix qui vont suivre lui apportent un surcroît de bonheur et de prospérité."

LE COMMERCE EST REPRIS AVEC LE NORD DE L'EUROPE.

Des permis autorisant l'expédition des marchandises canadiennes sous restriction et leur exportation dans le Danemark et la Suède seront accordés à l'avenir sans la garantie préalable que ces marchandises ne sont pas destinées à la réexportation. Ces garanties, qui devaient être fournies par l'importateur d'outre-mer, ont soulevé beaucoup de difficultés pendant plusieurs mois à cause des règlements assez compliqués établis par les pays du nord. La situation est maintenant de beaucoup simplifiée. On n'exige plus de garanties au sujet des marchandises destinées au Danemark, à la Suède et la Norvège, de même que pour tous les articles d'alimentation et une foule d'autres articles à destination de la Hollande ou de la Suisse. Les expéditions de marchandises sous contrôle à la Hollande ou la Suisse, dit la Commission canadienne du commerce, devraient être adressées comme suit: pour la Hollande, The Netherlands Overseas Trust; pour la Suisse, La Société Suisse de Surveillance Economique. Toutefois, on rappelle aux exportateurs que les envois de farine aux pays européens ne peuvent se faire que par l'intermédiaire de la Wheat Export Company, de Winnipeg. Les armes, munitions et autres matériels de guerre sont exclus des privilèges accordés pour les pays du nord ou pour la Suisse.

Les représentants du Dominion signent le document historique à la suite de ceux de la Grande-Bretagne.

La paix du monde a été signée et scellée dans l'historique salle des Miroirs, à Versailles, samedi après-midi, le 28 juin.

L'absence des délégués chinois, qui, au dernier moment n'ont pas pu se rallier au règlement de la question de Shantung, laissant le grand empire occidental hors des clauses de la paix, a sonné la première note discordante dans l'assemblée.

La nouvelle que les représentants du Canada à Paris avaient posé leurs signatures à la suite du ministre britannique et à la tête des Dominions britanniques est contenue dans le message officiel suivant, reçu par le département de l'Information publique:

"Le Canada a fait le premier pas vers le rang de nation de l'empire quand ses plénipotentiaires se placèrent aux côtés des représentants des grandes puissances en signant le traité de paix à Versailles, samedi.

"L'honneur de représenter le Canada à cette cérémonie historique échoua à l'honorable A. L. Sifton et à l'honorable J. C. Doherty qui signèrent immédiatement après les ministres anglais, et qui furent les premiers représentants de la Dominion à signer. Ils furent suivis par les représentants de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Sud-africain et de l'Inde. La France suivit les

dominions, et ensuite l'Italie, puis les petites nations.

"La cérémonie qui, du côté historique, avait une si grande signification, se termina en une heure. Elle fut expédiée à la manière qui caractérise le premier ministre Clémenceau.

"MM. Sifton et Doherty étaient assis à côté des ministres anglais qui venaient immédiatement après le président. Les ministres des puissances d'outre-mer restèrent assis pendant que les ministres anglais signaient. Les puissances d'outre-mer vinrent signer à la suite des représentants canadiens."

LE COMMERCE AVEC LA FRANCE

Décret du Président de la République Française portant révision de prohibition de sortie.

Nous avons publié, le 25 mars dernier un décret du président de la République française, en date du 20 janvier 1919, décidant que la "sortie" de France devenait libre pour toutes les marchandises à l'exception de certains articles énumérés dans un tableau annexé au décret et que nous avons également publié à la même date. Un nouveau décret, en date du 13 mai, que nous communiquons M. le consul général, "abroge" le précédent en réduisant le nombre des marchandises dont la sortie reste subordonnée à une autorisation.

Nous donnons ci-dessous la liste de ces marchandises; toutes les autres pourront être exportées sans formalité:

Animaux vivants

Chevaux, juments et poulains, mules et mulets, ânes et ânesses.
Bestiaux.

Farineux alimentaires.

Froment, épeautre et méteil (graines et farines).

Avoine (graines et farines).

Seigle (graines et farines).

Maïs (graines et farines).

Sarrasin (graines et farines).

Pain.

Légumes secs.

Pommes de terre, autres que celles de semence et autres que primeurs.

Produits et déchets divers.

Fourrages.

Son de toutes sortes de grains.

Boissons.

Vins (autres que les vins de crû).

Marbres, pierres, terres, combustibles, minéraux, etc.

Phosphates de chaux naturels et bauxites.

Houille, crue ou carbonisée (coke).

Métaux.

Or, platine et argent, bruts, en masses, lingots, barres, poudre, objets détreuits.

Mineral de fer.

Papiers et ses applications.

Papiers représentatifs de la monnaie.

Ouvrages en métaux.

Monnaies d'or, d'argent, de cuivre et de billon.